Image not found or type unknown

L’obsolescence programmée et son impact sur l'environnement

publié le **17/11/2015**, vu **7375 fois**, Auteur : Lydie Tollemer

La réduction de la durée de vie des produits par obsolescence programmée entraîne une augmentation du renouvellement des matériaux servant à leur fabrication. Cet impact est de plus en plus lourd sur l'environnement.

Avec l’ouverture prochaine de la conférence COP 21 qui se tiendra à Paris, il devient judicieux voire même urgent de s’interroger sur les conséquences (néfastes) de l’obsolescence programmée sur l’environnement.

Le 13 août 2015, la population mondiale a consommé toutes les ressources naturelles que la planète peut produire en un an. Il reste donc 140 jours en 2015 pendant lesquels les populations devront vivre au-dessus des moyens de la planète, la dégradant pour subvenir à leurs besoins. Chaque année, ce que les spécialistes appellent le « Global Overshoot Day » (jour du dépassement global) arrive de plus en plus tôt. A qui la faute ? Surpopulation ou surconsommation ?

L’obsolescence programmée ne questionne pas uniquement nos modes de consommation, mais plus largement la préservation de l'environnement.

En effet, les appareils électriques ou électroniques sont les plus renouvelés : un Français achète environ six fois plus d’équipements électriques ou électroniques qu’au début des années 1990.

Ces équipements sont composés de terres rares (minérais et métaux spécifiques) utilisées pour leur propriété magnétique permettant la miniaturisation. Or ces terres rares sont difficiles à extraire.

Ce genre de métaux fait par exemple partie des composants des téléphones portables, qui est à l’heure actuelle l’appareil le plus fabriqué. Et c'est précisément le type d'appareil qui est le plus touché par l’obsolescence programmée : les téléphones portables sont changés tous les 20 mois environ par la population et même tous les 10 mois dans la tranche d’âge des 12-17 ans. Il est sidérant de remarquer que les téléphones portables peuvent contenir jusqu’à 12 métaux différents à hauteur de 25% du poids total des appareils.

L’OCDE (Organisation et coopération de développement économiques) en partant des niveaux connus en 1999 a affirmé qu’en maintenant un taux de croissance annuel de 2%, les réserves de cuivre, plomb, nickel, argent, étain et zinc ne dépasseraient pas 30 années et celles d’aluminium et de fer se situerait entre 60 et 80 ans en moyenne.

L’obsolescence programmée a un impact direct sur l’environnement : pour produire toujours plus d’appareils électriques et électroniques et répondre à une demande créée artificiellement par la réduction volontaire de la durée de vie, il faut pratiquer l’excavation de grandes quantités de terre engendrant le défrichage des sols, l’élimination de la végétation et la destruction des terres fertiles.

Aujourd’hui, il faut une année et demie à la planète pour régénérer l’intégralité des ressources renouvelables que les êtres humains consomment en une seule année. Plus grave encore, si le mode de consommation de la population, qui s’apparente plus à de la surconsommation programmée, ne change pas de façon significative, il faudra l’équivalent de deux planètes pour répondre à nos besoins annuels à l’horizon de 2030.

Il faut réagir et vite car nous sommes à l’heure actuelle confronté à un autre problème important : notre incapacité à recycler les déchets issus de l’obsolescence programmée, ces fameux DEEE (Déchets d’Equipements Electriques et Electroniques).

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés